

la grève pour la dernière fois. Je prends un bain pour effacer les vestiges du campement. Puis nous prenons chacun notre part du chargement, et disant adieu à notre rustique bateau, nous gravissons, à travers bois, le bord escarpé du lac.

En sortant du bois, qui apercevons-nous ? Moreau, fauchant dans un champ voisin. Depuis que nous l'avons laissé, une semaine auparavant, nous n'avons pas vu un être humain. Il balance sa faux les yeux baissés vers la terre, et il ne nous voit pas.

James tient en l'air la tête de Pours et pousse un grognement.

Moreau fait un saut, puis rit de bon cœur :

—Aha, s'écrie-t-il, voilà la bonne chance !

FIN.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le télégraphe a oublié de nous signaler une très importante nouvelle d'Allemagne. Le parlement prussien a voté à une majorité de 233 contre 115, une proposition condamnant les odieuses lois, dites les lois de Mai, dont se plaignent avec tant de raison les catholiques de l'Allemagne. C'est un succès presque inattendu, et la nouvelle de ce qui s'est passé à Berlin a été accueillie avec le plus grand plaisir à Rome.

Cette résolution n'abroge pas les lois de Mai ; elle n'est, dans la procédure parlementaire allemande, qu'une expression d'opinion, et il faudra une législation spéciale pour les abroger. Seulement, on augure bien de ce premier succès pour l'avenir. Le Pape doit être particulièrement content du changement d'opinion qui s'opère en Allemagne à l'égard des catholiques, et y trouver quelque consolation aux misères que lui causent l'Italie et les affaires de France.

* *

M. LeRoyer, ancien ministre de la justice, vient d'être élu président du sénat français.

* *

Les amis des juifs à Londres demandent une souscription de un million pour permettre aux juifs de la Russie d'émigrer au Canada et aux Etats-Unis.

NÉCROLOGIE

L'HONORABLE JUGE LAFRAMBOISE

Une lugubre nouvelle a répandu la tristesse dans la société montréalaise. Une des plus anciennes et des plus honorables familles canadiennes venait de perdre un de ses membres, le pays un citoyen distingué, et la magistrature un juge intègre : le juge Laframboise venait d'expirer.

Cet événement a eu lieu mercredi, 1er du courant.

La santé du juge Laframboise était chancelante depuis plusieurs années. Dans ces derniers jours surtout, ceux qui l'approchaient étaient frappés de la pâleur de ses traits et de son apparence plus malade que d'ordinaire, pas assez cependant pour faire présager la catastrophe qui vient de l'enlever à l'amour des siens. Il devait même partir le soir pour Gaspé, où l'appelaient ses devoirs judiciaires et faisait ses préparatifs de voyage.

Le matin, il est descendu pour déjeuner, sans dénoter aucun symptôme menaçant à part une pâleur plus marquée encore que la veille, et sans se plaindre d'aucune souffrance. Cependant, à peine avait-il commencé son repas, qu'il s'affaissa, et on fut obligé de le transporter dans sa chambre, où il expirait un quart d'heure ou vingt minutes après. Madame Laframboise, madame L. O. Loranger et mademoiselle Laframboise, ses filles, et M. E. Laframboise, son fils, étaient les seuls de la famille présents à sa mort.

L'honorable M. Laframboise était né à Montréal le 18 août 1821. Il était donc âgé de soixante ans et cinq mois quand la mort est venue le surprendre.

Après avoir fait son cours classique au collège de Montréal, il embrassa la carrière du barreau, où il fut admis à la fin de l'année 1843.

Ce fut cependant au barreau de Saint-Hyacinthe qu'il exerça sa profession pendant plusieurs années, en société avec les honorables juges Papineau et Bourgeois. Il épousa en 1846 mademoiselle Dessaulles, de laquelle il eut une nombreuse famille. M. Laframboise fut élu en 1857 pour représenter au parlement des Provinces Unies le comté de Bagot dont il fut le mandataire jusqu'à la Confédération. Il a été commissaire des travaux publics sous le gouvernement McDonald-Dorion, en 1863-64.

Après la Confédération, il brigna le double mandat pour le collège électoral de Bagot, mais il fut défait.

Depuis 1871 à 1878, il a représenté le comté de Shefford à la Chambre locale, et à la fin de cette année il fut promu à la magistrature.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier, à l'église Notre-Dame, au milieu d'un immense concours de personnes, parmi lesquelles on remarquait un grand

nombre de députés et les citoyens les plus marquants de notre ville, entre autres les honorables MM. Chapleau, Loranger, Lynch, Paquet, Thibaut, Starnes, Huntington, Mercier, MM. Ryan, M.P., Girouard, M.P., Ouimet, M.P., Lalonde, M.P.P., Taillon, M.P.P., R. de Beaujeu, ex-M.P.P., Racicot, Ex-M.P.P., tous les juges résidant à Montréal, les membres du Barreau en corps, les membres du Club National, deux députations des étudiants en droit des universités Laval et McGill, etc., etc.

Les fils du défunt et l'honorable procureur-général Loranger, son gendre, conduisaient le deuil.

Les porteurs des coins du poêle, au nombre de huit, étaient les honorables juges Johnson, Torrance, Papineau et Buchanan, l'ex-juge Loranger, MM. Coursol, M.P., Rouer Roy, C.R., et Joseph Barsalou.

Le cortège funèbre, se composant de près de 600 personnes, se mit en marche vers 9½ heures et défila par les rues Bonsecours et Notre-Dame.

Le service a été chanté par M. l'abbé Baile, assisté par M. l'abbé Sorin.

Les Sœurs Grises, les Sœurs de la Providence et plusieurs orphelinats, protégés de madame Laframboise, étaient représentés.

On remarquait aussi, parmi les membres du clergé présents, M. le curé Sentenne, de l'église St-Jacques, M. l'abbé Deguire, directeur du collège de Montréal, le R. P. Lory, S. J., etc.

Après le service, le cortège se mit en marche de nouveau pour se diriger vers le cimetière de la Côte-des-Neiges, où les restes ont été déposés dans le caveau de la famille.

NOUVELLES

CANADA

Lundi, 6 courant, à St-François du Lac, chef lieu du comté d'Yamaska, l'honorable M. Wurtele a été élu par acclamation.

—O—

Pendant la prochaine session les membres du parlement auront le privilège de voyager sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, en ne payant que la moitié du prix ordinaire.

—O—

On assure, dans les cercles ministériels, que M. Cyrias Pelletier, avocat, de Québec, remplacera M. le juge Laframboise.

—O—

On a perçu plus de \$10,000 dans les paroisses voisines de Québec pour envoyer à Rome comme denier de Saint Pierre.

—O—

Anniversaire.—Mardi dernier, 7 courant, était le quatrième anniversaire de la mort de l'illustre Pie IX, de sainte mémoire.

—O—

Le deux-centième anniversaire de la découverte de l'embouchure du Mississippi, par Robert Cavalier de La Salle, sera célébré, à la Nouvelle-Orléans, le 9 avril prochain.

—O—

On annonce que M. le sénateur Trudel a quitté Rome le 14 janvier dernier. Il s'est rendu de là en Autriche. Il doit s'embarquer ces jours-ci à Liverpool pour Halifax.

—O—

On parle de M. A.-E. Poirier comme candidat libéral pour occuper le siège rendu vacant au parlement fédéral par la démission de l'hon. M. Masson. M. Nantel, avocat, serait le candidat conservateur.

—O—

La Gazette officielle de Québec annonce que l'on demandera à la législature de Québec de constituer légalement une compagnie qui sera appelée "La grande loterie nationale de Québec." L'objet de la compagnie est de contribuer à la construction d'églises et à l'entretien d'institutions religieuses, et de développer la colonisation des terres incultes dans la province de Québec.

On assure que M. l'abbé Labelle, curé de St-Jérôme, est l'un des organisateurs de la nouvelle compagnie.

—O—

Le Courrier du Canada a célébré mercredi, le 1er février, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. "Pour un journal canadien, dit à ce sujet une autre feuille, c'est l'équivalent d'un demi-siècle, tant il y a de difficultés à vaincre." Le Courrier du Canada a publié à cette occasion un numéro de gala, de douze pages. A ce numéro ont contribué le rédacteur en chef actuel, le Dr Dionne, et sir Hector Langevin, le Dr J.-C. Taché, M. Eugène Renault, anciens rédacteurs, M. Ernest Gagnon, M. Evanturel, M. T. P. Bédard, M. Thomas Chapais, etc. C'est un véritable bouquet journalistique.

Nous lui offrons avec nos félicitations nos meilleurs souhaits pour sa prospérité future.

—O—

Accident fatal.—Un accident fatal est arrivé jeudi dernier, vers six heures du soir, aux abattoirs de Mont-

réal. M. Dominique Contant, fils, qui a la surveillance de la salle des abattages, voulut corriger certain mécanisme qui fonctionnait mal. Son vêtement s'engagea dans une courroie en plein mouvement, et une seconde plus tard il était entraîné sur l'arbre de couche qui tournait à toute vitesse. Au cri d'angoisse qui lui échappa, on se précipita à son secours, la machine fut arrêtée avec toute la diligence possible, mais il était déjà tard. Lorsqu'on le releva, il était sans connaissance et on constata la fracture des bras et des jambes. Le médecin, appelé en toute hâte, prononça le cas désespéré.

Le malheureux fut transporté à son domicile, au No. 71, rue Panet, où il expirait à 6.30 heures p.m. M. Contant était âgé de 28 ans et jouissait de l'estime universelle.

Réception d'un visiteur par un artiste.—Monsieur l'éditeur du Register Salem (Mass.) J'aurais accepté avec plaisir votre aimable invitation sans la visite d'un rhumatisme et de douleurs aiguës à la main droite, visite que je n'attendais pas. Vendredi dernier ces douleurs me reprirent de nouveau et avec beaucoup plus d'intensité que de coutume. Je pris alors la résolution de changer mon système de vie. Nourriture, médecins et médecines je mis tout cela de côté, bien résolu de ne faire usage que l'Huile de St. Jacob. J'ai la conviction que j'arriverai à me guérir en employant ce remède dont on dit beaucoup de bien.

LES ÉCHECS

Montréal, 9 février 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

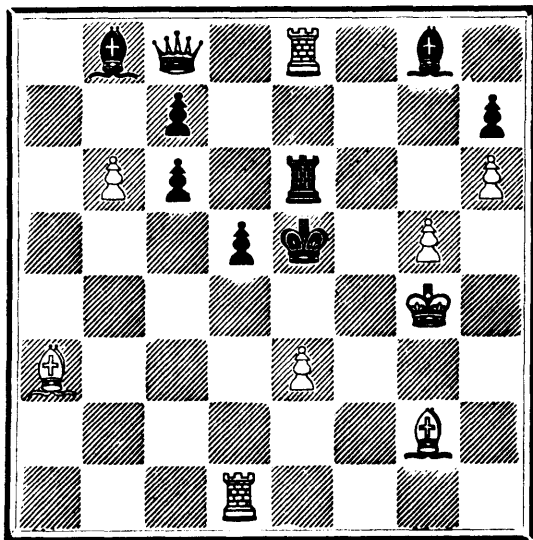
SOLUTIONS JUSTES :

No. 298.—MM. H. Lupien, S. Tudeu, V. Gagnon, Québec ; F. Gingras, Trois-Rivières ; L. O. P., Sherbrooke ; E. Legault, Ottawa ; N. P., Sorel ; P. Fabien, M. Lafrenais, L. Dargis, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; H. Lalandry, New-York.

PROBLÈME No. 299

Dédié à M. T. LEDROIT, Président de l'Association des Échecs du Canada, par M. J. HENDERSON, de Montréal

NOIRS.—8 pièces.



BLANCS.—10 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 298.

Blancs.

1 T 4e TD

2 D pr P ou D 8e R, échec et mat.

Noirs.

1 Ad libitum.

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorges et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, franc de port, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester, N.-Y.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.